

# L'attractive !

Le magazine d'informations de Nœux-les-Mines

Fév-Mars  
2026  
#22



## LE DOSSIER

**La cérémonie des vœux :  
un moment apprécié p.8-9**



Nœux-les-Mines l'Attractive  
Qualité de Ville, Qualité de Vie

### ACTUALITÉ

Le LAEP : un espace d'échanges  
pour les parents et leurs enfants p.4

### VIE LOCALE

Le Vélo Club nœuxois inaugure  
2026 avec un cyclo-cross p.10

### TRAVAUX

Réhabilitation du centre  
Georges Brassens p.11

## La photo du Mag

### Les travaux de la salle Douphy avancent bien

De nouvelles étapes dans la construction de la salle de sport Douphy ont été franchies. Après la pose de la charpente en bois et le coulage de la dalle, le bardage a été mis en place et la couverture est achevée. La pose des menuiseries extérieures débute !



*Cattractive !* n°22  
Le magazine d'information  
de la Ville de Nœux-les-Mines

Mairie de Nœux-les-Mines  
101, rue Nationale  
62290 Nœux-les-Mines  
Tel : 03 21 61 38 00  
www.noeux-les-mines.fr

Tirage : 5 700 exemplaires

Directeur de la publication :  
Serge Marcellak

Rédaction, photos, mise en page,  
illustrations :  
Service communication, Canva, Pixabay,  
Adobe Express, Vecteezy

Impression : Imprimerie Caloone  
Papier issu de forêts gérées durablement.

Déposé à l'imprimerie le 17/02/2025

Distribution :  
ESAT

Ne pas jeter sur la voie publique.

Vous ne recevez pas  
votre magazine municipal ?  
Contactez la Mairie au 03 21 61 38 00

Le magazine est également à  
votre disposition en Mairie, dans les lieux  
publics et en numérique sur notre appli et  
sur notre site www.noeux-les-mines.fr

Scanner le QR Code pour télécharger  
l'application de la Ville de Nœux-les-  
Mines.

ma Ville  
connectée



### ÉDITO DU MAIRE p.3

#### ACTUALITÉ p.4-7

Le LAEP : un espace de rencontres et d'échanges pour les parents et leurs jeunes enfants  
La Fête des Retraités a rencontré un beau succès  
Les classes Orchestres à l'école offrent un concert  
L'élan solidaire des Nœuxois pour le Téléthon  
Une belle rencontre intergénérationnelle  
Des moutons pour entretenir le lac asséché  
Philippe Czepik est élu adjoint au maire et Valérie Lignier, conseillère municipale  
Schéma cyclable intercommunal : top départ !

#### DOSSIER p.8-9

La cérémonie des vœux : un moment apprécié

#### VIE LOCALE p.10

Le Vélo Club nœuxois inaugure 2026 avec un cyclo-cross  
Passage de la course cycliste Les 4 jours de Dunkerque  
Tir à l'arc : les Nœuxois maîtres sur leur terre  
La Société d'Aviculture fête son centenaire

#### TRAVAUX p.11

Réhabilitation thermique du centre culturel Georges Brassens  
Face à la neige, les services de la Ville mobilisés !

#### RETOUR EN IMAGES p.12

#### INFOS PRATIQUES p.13

Travaux et autorisations : renseignez-vous !  
Ateliers de formation au numérique pour les seniors

#### TRIBUNE POLITIQUE p.14

#### AGENDA p.15



*“ La Ville continue d’avancer avec détermination et convictions, demeurant fidèle aux valeurs qui font son identité ”*

# SERGE MARCELLAK

### **Accompagner chaque habitant et améliorer le cadre de vie de tous**

À quelques semaines des élections municipales, la Ville continue d’avancer avec détermination et convictions, demeurant fidèle aux valeurs qui font son identité, c’est-à-dire la proximité, la solidarité et le dynamisme.

Ces derniers jours ont été rythmés par de belles réalisations. Je pense notamment à l’ouverture du nouveau Lieu d’Accueil Enfants-Parents (LAEP), situé à la crèche municipale. C’est un exemple fort de la volonté du conseil municipal d’agir chaque jour pour la qualité de vie des Nœuxoises et des Nœuxois. Le LAEP est un espace dédié à toutes les familles, propice aux échanges, au partage et à l’éveil des tout-petits. Gratuit et ouvert à tous, ce nouveau service municipal témoigne de l’accompagnement bienveillant de la commune à la parentalité. Les enfants demeurent au centre des actions, car ils portent l’avenir de la Ville.

Nœux-les-Mines a également montré, une fois de plus, son esprit chaleureux lors de la fête annuelle des retraités. Un moment convivial, attendu et apprécié, permettant aux aînés de se retrouver. Dans le même élan, la belle mobilisation autour du Téléthon a mis en lumière la générosité de Nœux-les-Mines : associations, bénévoles et habitants se sont unis pour soutenir cette grande cause nationale. Merci à tous.

Enfin, soucieuse de préparer l’avenir tout en maîtrisant ses dépenses énergétiques, la Ville poursuit sa transition écologique. La réhabilitation thermique du centre culturel Georges Brassens a débuté et avance conformément au calendrier initial. Ce chantier va contribuer non seulement à améliorer le confort des usagers, mais aussi à réduire l’empreinte carbone du bâtiment. Une étape de plus dans la démarche globale de modernisation durable des équipements publics.

Toutes ces réalisations illustrent la volonté de la Ville d’améliorer le quotidien de chacun. En étant attentive aux besoins de ses habitants et en faisant évoluer ses équipements, Nœux-les-Mines continue d’avancer.

*Bien à vous,*

## Le LAEP : un espace de rencontres et d'échanges pour les parents et leurs jeunes enfants

Le LAEP est un nouveau service qui vient d'ouvrir à la crèche municipale Les P'tites Frimousses ! LAEP pour Lieu d'Accueil Enfants-Parents. C'est un espace convivial qui accueille de manière libre, gratuite et sans inscription, de jeunes enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent (grand-parent, tante, assistant familial...). Les futurs parents y sont les bienvenus également. Le LAEP est aménagé et adapté à l'accueil de jeunes enfants et constitue

un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Le LAEP est un premier lieu de sociabilisation pour l'enfant. Il lui permet de développer sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde. Il constitue de ce fait un espace d'épanouissement pour l'enfant et le prépare à la séparation avec ses parents, ce qui facilitera ensuite une meilleure conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale. Le dispositif favorise également les échanges entre adultes. Il a pour

objectif de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel.

Le LAEP est implanté dans l'aile disponible de la crèche municipale. L'entrée se fait par l'extérieur de la crèche. Il sera ouvert les lundis de 13 h 45 à 16 h 15. La CAF du Pas-de-Calais est partenaire de cette action. C'est gratuit.

**Renseignements au 07 65 62 24 25 ou [laep@noeux-les-mines.fr](mailto:laep@noeux-les-mines.fr)**



## La Fête des Retraités a rencontré un beau succès



Chaque année au lendemain de la Sainte-Barbe, la Ville de Noeux-les-Mines et son Centre Communal d'Action Sociale organisent un temps pour les aînés, la Fête des Retraités. Près de 300 personnes ont été accueillies vendredi 5 décembre à la salle Mendès France pour un moment convivial très apprécié autour d'un loto et d'un thé dansant. Des cartes cadeaux valables dans les commerces locaux étaient à gagner tout au long de l'après-midi. Une pause musicale était proposée entre les grandes phases de jeux pour danser et chanter au son du groupe Greg Orchestra. Serge Marcellak, accompagné de Charline Baclet, adjointe au 3<sup>e</sup> âge, et de Philippe Czepik, vice-président du CCAS, sont venus saluer les participants.

## Les classes Orchestres à l'école offrent un concert

**J**eudi 11 décembre, le centre culturel Georges-Brassens de Nœux-les-Mines a résonné aux sons d'un véritable tour du monde musical.

Les classes Orchestres à l'école, édition 2025-2028, donnaient leur premier concert, intitulé « Voyage musical autour du monde », devant une salle pleine de parents et de proches venus applaudir le travail de leurs jeunes musiciens. Cette nouvelle cohorte d'apprentis musiciens est

composée de soixante-douze enfants, élèves de CE2 issus des écoles Blin, Pergaud et Saint-Exupéry.

Encadrés par leurs professeurs de l'École municipale de musique de Nœux-les-Mines, dirigée par Anne-Sophie Caron, les jeunes instrumentistes ont enchaîné les œuvres musicales variées avec enthousiasme. Ce récital s'inscrit dans le cadre d'un dispositif porté par la Ville depuis 4 années en partenariat avec l'association « Orchestre à l'école ».

Ce programme vise à démocratiser l'apprentissage de la musique en intégrant la pratique instrumentale au temps scolaire. Pendant trois ans, une classe entière apprend la musique à travers une pratique orchestrale collective. Chaque élève se voit confier un instrument (cuivres, cordes, percussions, bois...) et suit des cours donnés par des musiciens professionnels, en collaboration étroite avec les enseignants.

### Une école de musique municipale gratuite

Serge Marcellak, accompagné de Dominique Blondel, adjoint aux Affaires Scolaires et Chantal Urbanski, adjointe à la Culture, étaient présents pour encourager les jeunes artistes en herbe. « Pour les élèves qui voudraient continuer la pratique de leurs instruments, les cours à l'école de musique municipale sont totalement gratuits pour les Nœuxois et les Nœuxoises » précise Serge Marcellak. À Nœux-les-Mines, les classes Orchestres à l'école sont devenues un rendez-vous attendu et un marqueur fort de l'engagement communal en faveur de l'éducation artistique.



## L'élan solidaire des Nœuxois pour le Téléthon

**U**ne trentaine d'associations se sont réunies le mercredi 28 janvier, au foyer Prévert, pour la remise du chèque du Téléthon 2025. Lors de cette cérémonie, Philippe Piteux, conseiller municipal délégué chargé de la Vie Associative, a dévoilé le montant conséquent de 4 340 €, marquant l'engagement solidaire des Nœuxoises et Nœuxois à cette cause. L'élu, accompagné de Chantal Urbanski, adjointe au Maire, a chaleureusement remercié toutes les associations participantes : Liberty country 62, Les Mascottes de Timéo, Le Centre social Louise Michel, L'Office culturel, Les Anciens KSMP, le Handball club, Les Donneurs de sang, les ACPG, l'Orchestre d'harmonie, la chorale Vox Cantabile, Les Amis des arts, le club des aînés, le patronage Sainte-Barbe, le Futsal club, La Plume nœuxoise et Les Archers nœuxois.



## Une belle rencontre intergénérationnelle

**D**urant les vacances de fin d'année, l'accueil de loisirs, Croqu'école, a débordé d'activités diverses et variées.

Mardi 23 décembre, le club des aînés de Nœux-les-Mines a vécu un moment particulièrement chaleureux en accueillant les enfants de Croqu'école. Une visite placée sous le signe de la convivialité, du partage et de l'émotion, qui a permis de rapprocher les générations. Pour marquer ce temps festif, les enfants avaient préparé avec beaucoup d'application, de jolies cartes entièrement réalisées de leurs propres mains. Dessins colorés, messages bienveillants et mots doux ont été offerts aux aînés, très touchés par ces attentions.

Cette rencontre a été bien plus qu'un simple échange de cadeaux. Elle a donné lieu à de véritables moments de dialogue intergénérationnel. Les enfants, enthousiastes et curieux, ont pris plaisir à discuter avec les aînés, tandis que ces derniers se sont volontiers prêtés au jeu des échanges,

partageant souvenirs, anecdotes et conseils. Cette belle initiative, organisée au début des vacances, restera un souvenir marquant

pour petits et grands. Elle illustre parfaitement l'esprit de convivialité et de lien social qui anime la commune de Nœux-les-Mines.



## Des moutons pour entretenir le lac asséché

**D**ans l'attente du démarrage des travaux du nouveau Stade Nautique, et pour entretenir l'intérieur du lac asséché, les élus ont décidé de recourir à l'éco-pâturage, une solution alternative écologique au fauchage mécanique. Plusieurs entreprises spécialisées ont été consultées, elles ont toutes confirmé la faisabilité technique du projet. Cinquante à quatre-vingt moutons pourraient être accueillis. Une clôture souple et électrifiée sera installée sur les 1 200 mètres du périmètre de l'ancien lac. Celui-ci sera divisé en plusieurs espaces, permettant aux ovins de paître au fur et à mesure. « *Bien entendu, pour leur bien-être, les moutons disposeront d'un enclos et d'un abri* », a précisé le maire, Serge Marcellak. L'éco-pâturage s'inscrit dans une volonté affirmée de la municipalité de respecter l'environnement. Cette pratique écologique est un outil pour lutter contre le réchauffement climatique et permet de réaliser des économies en matière d'entretien.

Le coût de l'investissement de cette opération éco-pâturage est de 8 887 € HT, auxquels il faut ajouter la location des moutons. Cette action est éligible au fonds biodiversité, la commune a sollicité le soutien du Conseil Départemental du Pas-de-Calais à hauteur de 80 % (soit 7 110 €). L'arrivée des moutons est prévue au printemps 2026.

### L'éco-pâturage, c'est quoi ?



L'éco-pâturage désigne une méthode de pâturage respectueuse de l'environnement, où des ruminants sont utilisés comme agent de désherbage pour entretenir les prairies ou espaces verts généralement en milieu urbain. Cette gestion douce du paysage réduit l'usage des moyens mécaniques et proscrit l'usage des produits chimiques.



Image d'illustration

## Philippe Czepik est élu adjoint au maire et Valérie Lignier, conseillère municipale

Lors de sa séance du 22 décembre 2025, le conseil municipal a procédé à des modifications suite au décès de Francis Norel, adjoint aux Finances, survenu tragiquement le 8 décembre dernier.

Philippe Czepik a été élu adjoint au maire avec trente voix pour et deux bulletins blancs. Il occupe le neuvième rang et remplace son prédécesseur dans les commissions où ce dernier siégeait.

Pour la même raison, Valérie Lignier, suivante immédiate sur la liste « Tous ensemble pour mieux vivre à Nœux », a fait son entrée au conseil municipal en tant que conseillère. Tous deux ont été félicités par l'ensemble des membres du conseil municipal.

En début de réunion, Serge Marcellak, a fait observer un moment de recueillement à la mémoire de Francis Norel et lui a rendu hommage à travers un discours.



## Schéma cyclable intercommunal : top départ !

Pour favoriser la décarbonation des modes de transport, s'adapter au changement climatique et répondre aux enjeux de santé publique, il est essentiel de développer les mobilités durables. Pour y parvenir, il faut proposer une alternative sûre et pratique à l'usage de la voiture. Le schéma cyclable intercommunal, porté par l'agglomération Béthune-Bruay et soutenu par la Ville, est l'une des solutions et un beau levier d'attractivité de notre territoire.

La CABBALR (Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane) a pour ambition de relier les communes entre elles et aux pôles-gare. La Ville fait partie des trajets retenus. L'itinéraire cyclable à aménager ira de

Verquin à Nœux-les-Mines (4,1km) en empruntant la rue de l'Égalité et la rue du 4 Septembre à Verquin puis la rue Nationale (RD397), le boulevard Douphy, la rue de l'Égalité, la rue Jean Moulin pour rejoindre la gare.

Concrètement ce schéma sera matérialisé par :

- un marquage au sol provisoire (pictogrammes) sur la bande pavée des deux côtés de la rue Nationale (portion allant de l'entrée de ville côté Verquin au boulevard Douphy),
- une piste cyclable bidirectionnelle boulevard Douphy (portion allant de la rue Nationale à la rue de l'Égalité),
- un « chaucidou » (une chaussée à voie centrale unique pour les véhicules motorisés et de deux bandes latérales pour les cyclistes) rue de l'Égalité (portion allant du boulevard Douphy à la rue Lavoisier),
- un marquage au sol (pictogrammes) rue Jean Moulin.

Des aménagements qui vont permettre de mailler les voies de circulation de pistes cyclables, encourager la pratique du vélo, faciliter les déplacements du quotidien et soutenir une mobilité plus douce et accessible à tous.



### C'est quoi un schéma cyclable intercommunal ?



C'est un outil qui permet aux collectivités de planifier le déploiement d'un réseau cyclable continu et sécurisé sur l'ensemble de son territoire.



## La cérémonie des vœux : un moment apprécié

C'est un rituel républicain toujours très apprécié, la cérémonie des vœux aux habitants s'est déroulée le jeudi 29 janvier. Les Nœuxoises et les Nœuxois étaient au rendez-vous pour ce grand moment de partage et d'échange dans une ambiance toujours plus chaleureuse. Accueillis par le maire Serge Marcellak et Karine Gauthier, adjointe au maire et vice-présidente du Département du Pas-de-Calais, les habitants ont pris place dans la salle des fêtes décorée pour l'occasion. Comme le veut la tradition, Jacques Switalski, adjoint au maire, a présenté les vœux du conseil municipal au maire.

La parole fut ensuite donnée à Yaëlle Bonnet, maire du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Elle développa les actions menées par le CMJ à travers l'année 2025 avec notamment la création des bancs des solutions dans les écoles pour lutter contre l'isolement des jeunes mais aussi la mise en place des espaces sans tabac aux abords des établissements scolaires et des lieux recevant des enfants. Elle a également remercié Serge Marcellak et Karine Gauthier pour les visites organisées au siège de la région Hauts-de-France à Lille et à l'hôtel du Département du Pas-de-Calais à Arras.

Karine Gauthier a prononcé un discours rappelant les importantes actions du Département à destination des communes comme

Nœux-les-Mines, que ce soit sur l'accompagnement financier des projets de valorisation du cadre de vie, de subventions pour la rénovation de bâtiments, des partenariats entre les services du Département et les services municipaux dans la mise en place d'actions de prévention, de soutien à la santé et au handicap ainsi que l'accompagnement des publics les plus fragiles.

Le maire Serge Marcellak a conclu la cérémonie en faisant un point d'étape des projets en cours avec notamment l'avancement des travaux de construction de la nouvelle salle de sport Douphy, présentée lors des vœux de 2025. L'église Sainte-Barbe a également été évoquée avec la fin de la deuxième phase

des travaux, une rénovation qui se voit et se remarque par la couleur retrouvée des briques et pierre de taille. La troisième et dernière phase devrait commencer en 2026. Un autre projet présenté en 2025 par le maire, la restructuration complète du Stade Nautique. L'édile a annoncé que le dossier a été voté au conseil municipal et déposé pour instruction auprès des services de l'État.

Le maire a salué les partenaires associatifs, économiques et institutionnels qui animent les quartiers de la Ville. Il a également remercié l'Orchestre d'harmonie et la chorale Vox Cantabile pour la qualité de leurs prestations ainsi que le traiteur Dépret et le prestataire audiovisuel Creatiq pour la sonorisation.





Cérémonie des Vœux à la population  
Noux-les-Mines jeudi 29 janvier  
Ville  
**Active & Sportive**



## Le Vélo Club nœuxois inaugure 2026 avec un cyclo-cross

Pour démarrer cette nouvelle année, le Vélo Club nœuxois, en partenariat avec l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP), a organisé un cyclo-cross aux abords du Stade de Glisse, dimanche 4 janvier. Au programme de cet évènement : 9 courses réparties en plusieurs catégories, réunissant des jeunes de 7 à 16 ans, des adultes, des seniors et des féminines. Sur les 240 participants ayant fait le déplacement, 9 Nœuxois étaient présents et 5 ont terminé sur le podium. Sylvie Domart, adjointe aux Sports, est venue féliciter Alain Burette, président de l'association nœuxoise et les bénévoles pour l'organisation de cette course.



## Passage de la course cycliste Les 4 jours de Dunkerque

Le 21 mai 2026, Nœux-les-Mines sera sur le parcours des 4 jours de Dunkerque. La course cycliste entrera dans la Ville par la rue de Drouvin, elle empruntera la rue Nationale et la rue Jean Jaurès en direction d'Hersin-Coupigny. La caravane publicitaire est prévue vers 14 h 25\* et les coureurs vers 15 h 40\*. Des informations complémentaires sur le passage de la course et les déviations vous seront communiquées après la rencontre avec les services de l'État. \*Horaires prévus par l'organisateur sous réserve de validation par le diffuseur TV.



## Tir à l'arc : les Nœuxois maîtres sur leur terre

Les Archers nœuxois accueillent, ce samedi 17 et dimanche 18 janvier, une compétition départementale UFOLEP de tir à l'arc.

Dans la nouvelle salle des sports du COSEC, ce sont plus de 150 compétiteurs, regroupant toutes les catégories, des plus jeunes aux seniors, qui étaient rassemblés. Les Nœuxois ont une nouvelle fois brillé en décrochant 10 médailles (6 d'or, 3 d'argent et une de bronze).

Sylvie Domart, adjointe aux Sports, était présente pour saluer l'ensemble des participants. Bravo aux archers emmenés par la présidente Chrystelle Boulanger pour cette belle compétition.



## La Société d'Aviculture fête son centenaire

La Société d'Aviculture de Nœux-les-Mines a organisé une grande exposition d'animaux de basse-cour les 24 et 25 janvier à la salle Mendès France. Plus de 700 bêtes étaient exposées tout au long du week-end. Cette année, l'évènement avicole était particulier, l'association fêtait son centenaire. Créée en 1926, la Société d'Aviculture nœuxoise a traversé les époques et n'a eu de cesse de mettre en avant la passion de ses adhérents pour cette activité singulière. Le Maire, Serge Marcellak, était présent pour saluer l'ancien président de l'association Edmond Chrastek et le nouveau président Jean-Baptiste Mullet pour cette belle organisation ainsi que féliciter les membres de l'association et les éleveurs.



# Réhabilitation thermique du centre culturel Georges Brassens

La Ville engage une opération de réhabilitation thermique d'une partie du centre culturel Georges Brassens, équipement emblématique dédié aux activités socioculturelles locales. Ces travaux s'inscrivent dans la volonté municipale d'améliorer le confort des usagers tout en renforçant les performances énergétiques des bâtiments communaux. Un chantier de 225 677 € HT, largement subventionné par la DETR, la CABBALR et le Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

Ce chantier concerne la salle de danse et la salle de peinture, des espaces régulièrement fréquentés par les associations et les habitants. L'opération se déroule en site occupé, avec une organisation des travaux pensée afin de maintenir les activités dans les meilleures conditions possibles. Cette réhabilitation comprend tout d'abord la dépose et le remplacement des menuiseries extérieures ainsi que différentes portes intérieures.

Ces interventions permettront de réduire les déperditions thermiques et d'améliorer l'isolation globale du bâtiment. Par ailleurs, les murs et plafonds des zones concernées feront l'objet d'une remise en état complète, avec des travaux d'enduisage et de peinture, contribuant à offrir des espaces rénovés, plus agréables et fonctionnels.

La zone vestiaire de la salle de danse sera modifiée afin de permettre la division de l'espace et la création d'une zone bureau, répondant ainsi à de nouveaux besoins d'usage. L'opération prévoit également la création de nouveaux réseaux électriques garantissant une installation plus adaptée et sécurisée.

À travers ce projet, la Ville de Nœux-les-Mines affirme son engagement en faveur de la transition énergétique, de la préservation du patrimoine communal et du maintien d'équipements culturels de qualité au service des habitants.



## Face à la neige, les services de la Ville mobilisés !

La sécurité des habitants est au cœur des préoccupations de la Ville de Nœux-les-Mines. Avec les chutes des températures et de neige, la Ville a activé un dispositif de viabilité hivernale, comprenant la surveillance météorologique, l'anticipation des épisodes de verglas et l'organisation des équipes pour intervenir rapidement. Ce dispositif vise à sécuriser les routes principales, les axes scolaires, les trottoirs et accès aux services essentiels. Dès le lundi 5 janvier à 6 h du matin, lors des premières chutes de neige, la Ville a mobilisé des agents municipaux et des moyens matériels tels que des camions équipés de saieuses afin de rendre la circulation des véhicules plus sûre, notamment pour les trajets domicile-travail ou vers les établissements scolaires et bien évidemment les piétons. Le soir, un nouveau salage des routes principales et secondaires a été assuré.

Le mardi 6 janvier, dès 6 heures, les équipes des agents des services techniques étaient de nouveau dans les rues de la Ville. La neige étant plus abondante, des engins équipés de lames ont pu être déployés, permettant de mieux dégager les chaussées. En effet, il faut savoir que lorsque la couche

de neige est trop fine, il n'est pas possible de faire passer de tels équipements et seule l'option de salage est possible. Rappelons également que le salage est plus efficace avec le passage répété des véhicules. Les axes routiers les plus fréquentés sont traités en priorité, puis les équipes se chargent des voies voisines des routes principales.





Sortie à vélo avec le collectif Boom Vélo



Journée Nationale d'hommage aux morts lors de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie



Après-midi Jeux de société avec l'Association d'Action Éducative du Pas-de-Calais (AAE62)



Concours de Belote organisé par Les Mascottes de Timéo



Loto organisé par le Comité d'animation du n°3



Salon du jouet et du document ancien par le Groupement des Collectionneurs de Nœux et Environs



42<sup>e</sup> Bourse des Collectionneurs organisée par Phil@Nœux



Bourse aux oiseaux par la Volière Nœuxoise

## Travaux et autorisations : renseignez-vous !

Le printemps arrivant bientôt, les projets et envies de travaux chez soi fleurissent, mais avant de commencer ces chantiers, vous devez vous renseigner. Des travaux peuvent être soumis à autorisation d'urbanisme.

Vous souhaitez créer une extension, changer les fenêtres de votre maison ou rénover votre toiture, poser des panneaux solaires, une clôture, démolir ou construire un mur, aménager un garage en pièce à vivre, installer un abri de jardin, une piscine, un carport, une pergola, une pompe à chaleur fixée au mur, ou encore peindre ou rejointoyer tout ou partie de votre façade(\*)... ? Pour éviter les mauvaises surprises, avant tout achat ou travaux, consultez le service urbanisme de la commune. Les agents se tiennent à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et vous



orienter sur les autorisations à obtenir. Vous pouvez contacter le service par mail : [urbanisme@noeux-les-mines.fr](mailto:urbanisme@noeux-les-mines.fr) ou par téléphone au 03 21 61 38 00.

Comme la majorité des communes françaises, Nœux-les-Mines est couverte par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Ainsi, différentes autorisations ou déclarations sont nécessaires avant de réaliser vos projets (déclaration préalable, permis de démolir, d'aménager ou de construire...). Une règle d'or est à retenir : toute modification de l'aspect extérieur nécessite une autorisation !

La réglementation du PLU peut être consultée sur le site de la ville : [noeux-les-mines.fr](http://noeux-les-mines.fr) rubrique Ma ville / Urbanisme / PLU. Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées en ligne via le guichet unique à l'adresse suivante : [demarches.bethunebruay.fr](http://demarches.bethunebruay.fr)

(\*) Liste non exhaustive

L'exécution de travaux sans avoir obtenu d'autorisation d'urbanisme nécessaire ou en méconnaissance d'une autorisation d'urbanisme obtenue constitue une infraction pénale passible de peines d'amende voire d'emprisonnement (article L 480-4 et suivants du code de l'urbanisme) et d'une remise en état à l'identique sous astreinte.

## Ateliers de formation au numérique pour les seniors

Dans un contexte où la transition numérique est devenue incontournable pour l'accès aux droits, aux services publics et à la vie sociale, certains habitants restent en difficulté face aux outils digitaux (ordinateurs et smartphones). Pour répondre à ce défi, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Nœux-les-Mines a mis en place un parcours numérique à destination des seniors.

Organisés en petit groupe, ces ateliers permettent aux participants de découvrir en quelques heures les outils numériques de base et indispensables tels que l'utilisation du clavier, la création d'une adresse email...

Cette dynamique prend forme grâce à une coopération entre le CCAS, Emmaüs Connect et la CARSAT. Une session est prévue du jeudi 16 avril au jeudi 7 mai à partir de 55 ans.

Pour tout renseignement ou réservation contacter le CCAS de Nœux-les-Mines au 03 21 66 78 22, attention les places sont limitées.

**PARCOURS SENIORS SUR LE NUMÉRIQUE**  
Tous niveaux, même grands débutants

**GRATUIT** places limitées

ACQUÉRIR ET APPROFONDIR LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DE BASE SUR ORDINATEUR / SMARTPHONE, POUR VISER L'AUTONOMIE.

**16 h de formation au numérique à partir de 55 ans**

Pôle associatif (ex forma)  
4 rue Camus 62290 Nœux-les-Mines

**8 séances de 2 h pour :**

- Découvrir et utiliser l'ordinateur et le smartphone
- Naviguer sur internet en toute sécurité
- Réaliser ses démarches
- Créer son adresse mail et envoyer des mails
- Et bien plus encore !

**Du jeudi 16 avril au jeudi 7 mai 2026**

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS  
AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
10 RUE D'HINGETTES OU PAR TÉLÉPHONE **03 21 66 78 22**

## Groupe : Tous Ensemble pour mieux Vivre à Nœux

Chères Nœuxoises, chers Nœuxois,

Nous sommes en période préélectorale, les élus du groupe majoritaire ont décidé de ne pas s'exprimer dans ce numéro.

---

Serge Marcellak, Karine Gauthier, Jacques Switalski, Chantal Urbanski, André Hoberg, Sylvie Domart, Dominique Blondel, Céline Godart, Charline Baclet, Philippe Czepik, Lysiane Cousin, Bernard Bollier, Philippe Piteux, Serge Codevelle, Murielle Lépine, Corinne Antkowiak, Christine Jaskulski, Dominique Pouilly, Stéphane Joly, Romain Gayot, Sandrine Ricart, David Leroux, Sabrina Porquet, Ludivine Lédée, Julie Hoberg, Marjorie Nuez, Vincent Hu, Céline Decaluwe, Clément Clabaux et Valérie Lignier.

---

## Groupe : Un nouveau souffle pour Nœux-les-Mines

En période électorale, le Rassemblement National local ne publiera pas de tribune d'expression dans le journal municipal conformément aux règles encadrant la communication des collectivités locales.

Jérôme Antochewicz et Grégory Gouillard.

---

## Groupe : Que vive Nœux-les-Mines

chers concitoyens ,une mandature se termine:avec le peu de moyens autorisés nous avons essayé de vous informer.  
Bonne continuation et à bientôt.

Jean-Pierre Bugzel

## Salon de la bière

**DIMANCHE 1<sup>er</sup> MARS DE 10 H À 20 H**

**Salle des fêtes** - 101, rue Nationale

Plus d'une dizaine de stands de brasseurs venus de toute la région Hauts-de-France

Organisé par Tous Ensemble pour Nœux-les-Mines.

## Don du sang

**MERCREDI 4 MARS 14 H À 19 H**

**Centre culturel Georges Brassens** - avenue Pierre Guillon

Organisé par l'association des Donneurs de Sang avec l'Établissement Français du Sang (EFS).



## Salon de Pâques

**SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 MARS À PARTIR DE 10 H**

**Salle Mendès France** - rue du Congo

Samedi 7 mars de 10 h à 20 h

Dimanche 8 mars de 10 h à 19 h

Plus d'une vingtaine de stands aux couleurs de la Pologne avec des produits alimentaires, décoratifs et traditionnels.

Organisé par l'Office culturel de Nœux-les-Mines.

## Exposition printanière

**SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MARS DE 10 H À 18 H**

**Stade de Glisse Loisinord** - avenue du Lac

Exposition de peintures, photographies et sculptures.

Organisée par l'association Les Amis des Arts.

## La musique fait son cinéma

**CONCERT DE PRINTEMPS**

**SAMEDI 28 MARS À PARTIR DE 19 H**

**Centre culturel Georges Brassens** - avenue Pierre Guillon

Organisé par l'Orchestre d'Harmonie, la chorale Vox Cantabile et l'école municipale de Musique.

Inscription au 06 17 93 68 19 ou sur [helloasso.com](http://helloasso.com)

## Soirée dansante années 80

**SAMEDI 28 MARS À PARTIR DE 19 H**

**Salle des fêtes** - 101, rue Nationale

Organisée l'association Défi-SEP.

Inscription sur [helloasso.com](http://helloasso.com)

## Loto

**DIMANCHE 5 AVRIL À PARTIR DE 12 H**

**Salle Mendès France** - rue du Congo

Ouverture des portes à 12 h

Début des jeux à 14 h 30

Réservation souhaitée au 06 13 28 63 67 ou au 06 01 01 54 10

Organisé par le Comité d'animation du n°3.

## 30<sup>e</sup> bourse Militaria et chasse

**LUNDI 6 AVRIL 8 H À 15 H**

**Salle des fêtes** - 101, rue Nationale

Organisé par le Groupement des Collectionneurs de Nœux et Environ (GCNE)

## Grande chasse aux œufs de Pâques

**LUNDI 6 AVRIL 9 H À 12 H**

**Centre d'Animation et d'Hébergement Loisinord** - Entrée par l'impasse Michel Cochez

Distribution de friandises, pour les petites Nœuxoises et petits Nœuxois.

Organisée par la Ville de Nœux-les-Mines.

## Salon du bien-être

**SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 AVRIL**

**Salle des fêtes** - 101, rue Nationale

Samedi 11 avril de 9 h 30 à 18 h et dimanche 8 mars de 10 h à 17 h

Renseignement au 06 69 27 50 10

Organisé par l'association Défi-SEP.

## Soirée dansante Carnaval

**SAMEDI 11 AVRIL À PARTIR DE 19 H**

**Salle des fêtes** - 101, rue Nationale

Organisée le Futsal club nœuxois.

Réservation obligatoire au 06 61 82 04 95

ou 06 59 88 57 29

## Concours de belote

**DIMANCHE 12 AVRIL À PARTIR DE 12 H**

**Salle Prévert - Centre culturel Brassens** - avenue Guillon

Ouverture des portes à 12 h

Début des jeux à 14 h

Organisé par les Mascottes de Timéo.

## Loto

**DIMANCHE 26 AVRIL À PARTIR DE 13 H**

**Salle Mendès France** - rue du Congo

Ouverture des portes à 13 h

Début des jeux à 14 h

Réservation au 03 21 02 24 94 le matin et au 06 42 11 28 28

l'après-midi

Organisé par l'Œuvre du livre.

## Bal country

**VENDREDI 8 MAI À PARTIR DE 13 H À 18 H 30**

**Salle Mendès France** - rue du Congo

Ouverture des portes à 12 h

Organisé par le Liberty Country 62.

## Loto

**DIMANCHE 10 MAI À PARTIR DE 12 H 30**

**Salle Mendès France** - rue du Congo

Ouverture des portes à 12 h 30

Début des jeux à 14 h

Réservation souhaitée au 06 25 06 30 84

Organisé par le Liberty Country 62.



Nœux-les-Mines l'Attractive  
Qualité de Ville, Qualité de Vie

Pour les petits Nœuxois

# Grande chasse aux œufs de Pâques

Gratuit

Distribution  
de friandises

**Lundi 6 avril 9h à 12H  
au Stade Nautique**

Entrée par le Centre d'Animation et d'Hébergement Loisinord (1 impasse Michel Cochez)